



# Opérateur / Opératrice de pelles

## Description du métier

- Opère tout genre de pelles, de rétrocaveuses, de grues équipées d'une benne preneuse ou trainante, d'excavateurs à bras-robot et tout autre équipement d'excavation analogue monté sur roues ou sur chenilles, fixe ou mobile.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en conduite d'engins de chantier et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de mécanique, d'hydraulique et d'électricité, ainsi qu'à la lecture de plans et de repères d'arpentage;
- Avoir de la dextérité et une bonne coordination physique.

## Salaires annuels moyens\*

Apprenti**	25 533 \$
Compagnon***	43 357 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	62 308 \$
Proportion****	66 %

\* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.  
 \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.  
 \*\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.  
 \*\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

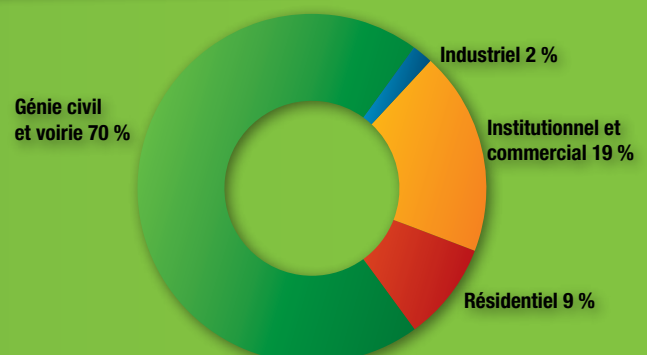
	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	92	187

## Salaires horaires\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti – Classe AA	34,93 \$	34,44 \$	–
Compagnon – Classe AA	41,09 \$	40,52 \$	–
Apprenti – Classe A	33,84 \$	33,49 \$	30,88 \$
Compagnon – Classe A	39,81 \$	39,40 \$	36,33 \$
Apprenti – Classe B	32,76 \$	32,49 \$	29,93 \$
Compagnon – Classe B	38,54 \$	38,22 \$	35,21 \$

\* Salaire en avril 2019.

## Volume de travail par secteur



## Perspectives d'emploi



- En 2018, le nombre d'opérateurs de pelles s'est établi à 7 513, et ils sont actifs principalement dans le secteur du génie civil et de la voirie. Ce sont 2 453 employeurs qui ont embauché des opérateurs de pelles;
- L'activité devrait être stimulée par des projets majeurs dans le secteur du génie civil et de la voirie au cours des prochaines années, par exemple la prolongation de la ligne bleue du métro de Montréal;
- Le nombre de nouveaux apprentis dans l'industrie a augmenté substantiellement pour atteindre 187 en 2018, comparativement à une moyenne de 92 par année de 2014 à 2017. L'intégration sur un chantier pose un défi, car manipuler de tels engins requiert beaucoup de sang-froid de la part de l'apprenti et de son employeur. Même si le salaire annuel moyen d'un apprenti au cours de la première année de travail n'atteint que 25 500 \$, celui d'un compagnon qui travaille au moins 500 heures (66 % des travailleurs) atteint 62 300 \$. Les variations saisonnières ont un impact important sur les revenus annuels;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les opérateurs de pelles. La forte croissance de l'emploi et le vieillissement des travailleurs créera des besoins de relève, qui pourront toutefois être en partie comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
Conduite d'engins de chantier (5220)

**Durée de la formation :** 1 095 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Chaudière-Appalaches
- Montérégie



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	241
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	484
Côte-Nord	217
Estrie	406
Île de Montréal	197
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 517
Mauricie-Bois-Francs	599
Montérégie	1 505
Outaouais	264
Québec	1 541
Saguenay-Lac-Saint-Jean	526
Extérieur et Baie-James	16
<b>Total</b>	<b>7 513</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 50

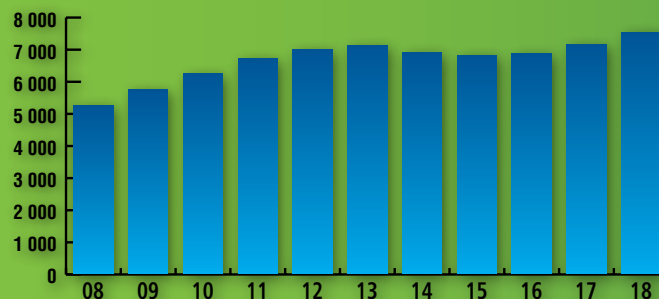
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Opérateur de pelles	18 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	36	41 %	48 %	11 %	1 006
Compagnon	44	14 %	61 %	25 %	6 507
Opérateur de pelles	43	18 %	59 %	23 %	7 513
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321